

Commission de sélection Novembre Numérique 2025

Objet : Procès-verbal de la commission du 24 juin 2025 à 10h

I- Présentation du programme Novembre Numérique

Fort de huit précédentes éditions, Novembre Numérique, la fête internationale des cultures numériques, est devenu un rendez-vous très largement identifié et plébiscité par le réseau culturel français à l'étranger, au service de la promotion des cultures numériques, de l'expertise et de la création numérique françaises dans leur projection à l'international.

Novembre Numérique a fortement contribué à l'acculturation des établissements du réseau culturel sur les enjeux du numérique et sur les différents formats de la création numérique dans toute sa diversité : arts numériques, expériences immersives, jeu vidéo, sport, création web, livre innovant, spectacle vivant augmenté, etc. Chaque année, ce dispositif permet d'enrichir les programmations des établissements du réseau culturel français à l'étranger sur l'ensemble de ces secteurs et disciplines, et à travers cette évolution, contribuer au renouvellement des publics, ainsi qu'à la mise en œuvre de nouveaux partenariats structurés avec les acteurs des écosystèmes concernés. Il nourrit également les actions menées par le réseau en termes de débat d'idées sur les grands enjeux contemporains du numérique.

Afin d'accompagner le réseau culturel dans la mise en œuvre de leurs événements, l'Institut français met en œuvre un appel à projets annuel permettant de soutenir financièrement le déploiement de Novembre Numérique à travers le monde.

II- Critères d'éligibilité et d'évaluation

Le dispositif est ouvert à l'ensemble du réseau culturel français à l'international : services culturels des ambassades, Instituts français, Alliances françaises, centre culturels bi-nationaux.

Les projets mis en oeuvre peuvent comprendre une grande variété d'actions : diffusion d'œuvres de la création numérique auprès du grand public (exposition, showcase, performance), rencontres entre artistes avec le public local (atelier, workshop), événements à visée professionnelle (rencontre ou séminaire professionnels dans différents secteurs relevant de la création numérique, master-classe, collaboration artistique), programmations débat d'idées et à dimension pédagogique (conférence, formation, intervention en milieu scolaire ou universitaire).

Un accompagnement différencié est proposé par l'Institut français, selon la nature et l'envergure du projet déposé, avec deux niveaux de financement possibles, correspondant à des critères différents :

- Des soutiens financiers **d'un montant entre 2 000 et 5 000 euros** peuvent être apportés en appui aux postes souhaitant s'inscrire dans le cadre de Novembre Numérique, afin de renforcer leurs moyens dans la mise en œuvre de leur programmation.
- **Des soutiens renforcés, d'un montant entre 5 000 et 10 000 euros**, peuvent être apportés aux postes souhaitant proposer une programmation enrichie, construite en étroite articulation avec des professionnels de la création numérique et répondant, en totalité ou pour partie, aux critères suivants :
 - **Projet monté en partenariat et co-financé par des partenaires locaux** faisant partie de l'écosystème de la création numérique (**30% minimum du budget total de l'opération**) ;
 - **Projet proposant un calendrier de programmation étoffé**, avec plusieurs étapes et manifestations proposées à l'échelle nationale et/ou régionale (**minimum de 5 événements et/ou 5 dates**) ;
 - **Projet associant des partenaires de pays voisins**, dans l'objectif de **renforcer une coopération régionale**. Dans ce cas, la demande sera portée par un poste pour l'ensemble des pays concernés (sous réserve d'un accord avec les agents comptables concernés) ;
 - **Projet dont les programmations renforcées ciblent différents publics et intègrent en particulier un volet professionnel** ;
 - **Projet co-construits avec des partenaires français de l'écosystème de la création numérique**, impliquant le déplacement de professionnels et/ou d'équipes artistiques. A noter que les projets doivent garantir une rémunération (honoraires/cachets/droits d'auteur) pour les équipes artistiques impliquées (à inscrire dans le budget prévisionnel et à justifier).

L'aide de l'Institut français **ne peut représenter plus de 50% du budget total du projet**. Elle est versée directement au réseau culturel (IF, AF ou centres binationaux mettant en œuvre le projet).

Les projets sont évalués sur la base des critères suivants :

- Qualité de la programmation et de sa capacité à promouvoir et valoriser les cultures numériques et la création numérique ;
- Partenariats locaux et coopérations internationales développés ;
- Organisation générale du projet favorisant la transformation numérique, la transversalité et le travail en réseau.

La prise en compte des enjeux transversaux de l'IF - approche éco-responsable et politique en faveur du développement de la culture de l'égalité femmes hommes - est également intégrée à l'évaluation des projets :

- a. Le réseau culturel est encouragé à développer une approche éco-responsable de son activité, en particulier : efforts de réduction de l'impact environnemental (mutualisation des déplacements, alimentation, choix de solutions techniques moins carbonées...), attention portée au cycle de vie des matériaux (acquisition de matériel, fournitures, conception de décors). Les postes sont incités à rendre compte de cette approche lors du dépôt de candidature.
- b. Par ailleurs, dans le cadre de la diplomatie féministe de la France, l'Institut français et le réseau culturel français à l'étranger sont appelés à poursuivre un objectif d'égalité entre les femmes et les hommes, dans le choix de leurs projets et leur organisation. Les Postes voudront bien préciser leur politique en faveur du développement de la culture de l'égalité femme-homme (formation, actions de sensibilisation à l'égalité et à la lutte contre les discriminations et les stéréotypes, projets prenant en compte ces enjeux et valorisant une approche paritaire, choix des intervenants, politique envers les prestataires et tout autre élément pertinent).

II- **Orientations retenues pour 2025**

Outres les critères généraux d'évaluation cités plus haut, deux thématiques ont été définies pour encourager les projets dans les domaines suivants :

- A la suite du Sommet pour l'action sur l'Intelligence Artificielle (IA) qui s'est tenu en France en février 2025, une attention particulière est portée aux programmations traitant de l'IA, de ses enjeux et de ses usages en matière de création artistique ;
- La valorisation numérique du patrimoine et des collections françaises est également une thématique privilégiée.

Une attention particulière a été accordée aux projets abordant ces deux thématiques.

III- Composition du jury

Le jury a été présidé par Olivier Delpoux, responsable du pôle Création numérique et audiovisuelle à l'Institut français.

Le secrétariat a été assuré par Hannah Bellicha, cheffe de projet Création numérique et audiovisuelle à l'Institut français.

Le jury s'est réuni le 24 juin 2025, et a rassemblé les personnes suivantes :

- Hannah Bellicha, cheffe de projet Création numérique et audiovisuelle (Institut français / DCAIC / Pôle Création numérique et audiovisuelle) ;
- Nadia Bouissehak, chargée de projet Création numérique et audiovisuelle (Institut français / DCAIC / Pôle Création numérique et audiovisuelle) ;
- Marie-Cécile Burnichon, directrice adjointe de la Création artistique et des Industries culturelles (Institut français / DCAIC) ;
- Adèle Calzada, chargée de mission Médiathèques et innovation (Institut français / DARC / Pôle Formation et développement des établissements) ;
- Olivier Delpoux, responsable du pôle Création numérique et audiovisuelle (Institut français / DCAIC / Pôle Création numérique et audiovisuelle) ;
- Emmanuelle Deprats, chargée de projet Cinéma et séries (Institut français / DCAIC / Pôle Cinéma et séries) ;
- François-Ronan Dubois, responsable du pôle Débat d'idées et citoyenneté (Institut français / DCDS / Pôle débat d'idées et citoyenneté) ;
- Oscar Finjean, chargé de mission Musiques actuelles, jazz et innovation (Institut français / DCAIC / Pôle Musique et spectacle vivant) ;
- Selma Kheder, chargée de mission (Institut français / DARC / Pôle coordination géographique) ;
- Hannah Loué, cheffe de projet Création numérique et audiovisuelle (Institut français / DCAIC / Pôle Création numérique et audiovisuelle) ;

- Olivia Marsaud, responsable du pôle Arts visuels, architecture, design et mode (Institut français / DCAIC / Pôle Arts visuels, architecture, design et mode) ;
- Mantchini Traoré, cheffe de projet ICC et coopération artistique en Afrique (Institut français / DCDS / Pôle Culture et partenariats solidaires) ;
- Elsa Viton, chargée de projet de projet Numérique éducatif (Institut français / DARC / Pôle Langue française et plurilinguisme).

IV- État des lieux des dossiers déposés

67 dossiers ont été reçus (+30% par rapport à 2024) **pour un montant total demandé de 493 258 €** (+49% par rapport à 2024).

A noter qu'il s'agit d'une sollicitation record sur ce dispositif, ce qui confirme la très forte attente et la forte implication du réseau culturel sur cette opération.

La répartition des demandes par type d'établissement est la suivante :

6 SCAC / 40 IF / 19 AF / 2 centres binationaux.

La **répartition géographique** est la suivante :

- Zone **AME - Amériques** : **12 projets** ;
- Zone **ANMO - Afrique du Nord et Moyen-Orient** : **8 projets** ;
- Zone **AO - Asie et Océanie** : **10 projets** ;
- Zone **DAOI - Afrique et Océan indien** : **13 projets** ;
- Zone **DUE - Union européenne** : **19 projets** ;
- Zone **EUC - Europe continentale** : **5 projets**.

Les 2 thématiques mises en avant de manière spécifique pour l'AAP 2025 ont été abordées dans :

- **38 projets pour des programmations traitant de l'Intelligence Artificielle** ;

- **18 projets pour des programmations traitant de la valorisation numérique du patrimoine et des collections françaises.**

2 projets déposés sont **inéligibles**.

Le montant à allouer pour cet AAP est de 160 000 €.

V- Synthèse des débats

Les dossiers étudiés ont été jugés globalement de qualité et répondant aux critères du dispositif :

- Les projets reçus témoignent d'une forte pluridisciplinarité, mettant en lumière les ponts possibles entre la création numérique et d'autres disciplines telles que le livre, le cinéma, le débat d'idées, le spectacle vivant ou encore les arts visuels ;
- La typologie des dossiers révèle une prédominance de projets orientés vers la diffusion de contenus. Un nombre significatif d'entre eux associent cette diffusion à une approche B2B, traduisant une volonté d'accompagner la structuration des filières et de favoriser les synergies professionnelles ;
- Un nombre important de dossiers intègrent un volet "débat d'idées", reflétant le potentiel de Novembre Numérique à se positionner comme un espace d'échanges et de réflexion critique, propice à la sensibilisation aux grands enjeux contemporains ;
- Un nombre plus restreint de projets vise à soutenir la transformation numérique des établissements. Ces initiatives démontrent une prise en compte des enjeux technologiques et de l'évolution des usages pour ces établissements, notamment à travers une programmation culturelle adaptée ;
- Un nombre également plus restreint de projets s'inscrivent dans une dynamique de structuration des écosystèmes locaux, en cherchant à renforcer les capacités professionnelles et à développer des réseaux durables entre acteurs du secteur ;
- Un nombre important de projets associent des partenaires locaux ;
- Le taux de financement moyen demandé est de 28%, ce qui démontre la capacité du réseau à cofinancer directement et à lever des cofinancements sur ces projets ;
- 8 projets font suite à des programmes FOCUS portés par l'Institut français ;
- Un nombre important de projets incluent plusieurs étapes de déploiement géographique, à l'échelle nationale ou régionale.

Compte tenu de l'écart important entre la demande et l'enveloppe disponible pour y répondre, nettement plus marqué que pour les précédentes éditions, la commission a été amenée à effectuer des choix avec une sélectivité fortement accrue. Pour ces arbitrages, les éléments suivants ont été pris en compte :

- la bonne articulation avec les autres dispositifs de l'IF, en particulier le PICC ;
- la forte capacité de valorisation du contexte de mise en oeuvre du projet pour le volet diffusion des œuvres présentées ;
- le développement de partenariats créant ou renforçant les conditions favorables à l'émergence d'opportunités pour les acteurs français sur les territoires concernés - apprécié en fonction du contexte propre à chaque pays ;
- le renouvellement des formats des actions proposées ;
- la bonne prise en compte des enjeux de communication.

VI- Décision de la commission

Dans le cadre de l'Appel à projet Novembre Numérique 2025, **27 projets** seront soutenus par l'IF pour un montant total de **160 000 euros**.

La **répartition géographique** est la suivante :

- Zone **AME - Amériques : 5 projets ;**
- Zone **ANMO - Afrique du Nord et Moyen-Orient : 3 projets ;**
- Zone **AO - Asie et Océanie : 3 projets ;**
- Zone **DAOI - Afrique et Océan indien : 5 projets ;**
- Zone **DUE - Union européenne : 10 projets ;**
- Zone **EUC - Europe continentale : 1 projet.**

Les 2 thématiques spécifiques sont abordées dans **22 des projets soutenus**, avec la répartition suivante :

- **18 projets pour des programmations traitant de l'Intelligence Artificielle ;**
- **8 projets pour des programmations traitant de la valorisation numérique du patrimoine et des collections françaises.**

Les 27 projets soutenus, par ordre alphabétique, sont les suivants :

Zone	Thématique	Pays	Intitulé du projet	Bénéficiaire	Montant du soutien IF en €
ANMO	/	Algérie	Numérique et ludique : la construction d'une réflexion Algérie-France	Institut français d'Algérie	6000
DUE	Patrimoine	Allemagne	Novembre Numérique Allemagne 2025	Institut Français d'Allemagne	8000
ANMO	IA, Patrimoine	Bahreïn	Digital Dives	ALLIANCE FRANCAISE BAHRAIN	6000
DUE	IA	Belgique	Novembre Numérique 2025 à Bruxelles : Un art réelvirtuel (expression empruntée à Paul Ardenne)	Alliance Française de Bruxelles-Europe	3000
DUE	IA, Patrimoine	Bulgarie	6-ème édition de Novembre numérique en Bulgarie	Institut français de Bulgarie	6000
AME	IA, Patrimoine	Canada	Novembre Numérique 2025 : Tournée vidéomapping	Institut français du Canada	3000
AME	IA	Canada (Quebec)	Réalités partagées : mise à l'honneur de la réalité virtuelle documentaire française aux RIDM	Consulat général de France à Québec	10000
AME	/	Colombie	Tournée "Entre étoiles et traditions colombiennes - Oxiportal"	ALLIANCE FRANCAISE DE BOGOTA	5000
AO	IA	Corée du Sud	Novembre Numérique 2025 en République de Corée	Institut français de Corée du Sud	10000
AME	IA	Equateur	Novembre Numérique en Equateur et Mediamorfosis Ecuador 2025	Alianza Francesa de Quito	5000
AME	IA	Etats-Unis	Nocturne Immersion : rendez-vous création numérique à NYC	Villa Albertine	8000

DAOI	/	Ghana	Gaming and Digital culture Festival / Leti-AFA XR	Institut Français du Ghana	5000
DUE	IA	Grèce	Voix des Océans	Institut français de Grèce	6000
DUE	Patrimoine	Hongrie	Du jeu vidéo à la XR : Rencontres professionnelles et programmation immersive à Budapest	Institut français en Hongrie	5000
AO	Patrimoine	Inde	Regards augmentés : explorer le monde en numérique	Alliance Française de Lucknow	6000
DUE	IA, Patrimoine	Irlande	La France au BETA Festival d'art et technologies 2025	SCAC	4000
ANMO	IA	Jordanie	Novembre Numérique 2025	Institut français de Jordanie	5000
DAOI	IA	Kenya	Novembre Numérique AI	Alliance Française de Nairobi	6000
DUE	IA	Lettonie	Novembre numérique 2025 en Lettonie	Institut français de Lettonie	6000
DAOI	/	Madagascar	novembre numérique 2025	Institut français de madagascar	6000
AO	IA	Pakistan	Breathing Algorithms (Algorithmes respirants)	Alliance Française de Lahore	6000
DUE	IA	Pologne	Novembre Numérique en Pologne	Institut français de Pologne	3000
DUE	IA	Portugal	MaisFRANCA 2025 - Novembre Numérique	Institut français du Portugal	7000
DAOI	IA	République démocratique du Congo	Novembre Numérique à l'Institut français de RDC	Institut français de République démocratique du Congo	6000
DAOI	Patrimoine	Rwanda	Festival Kigali Numérique – 2ème édition « Intelligence augmentée, réalité augmentée, art augmenté »	Institut français du Rwanda	7000

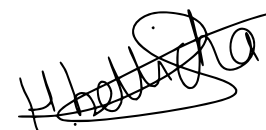
DUE	/	Suède	Novembre numérique à l'échelle nordique : bd numérique et e-sport	Institut français de Suède	4000
EUC	IA	Turquie	Workshops radios, IA & Traduction et Festival de cultures digitales - IF Turquie	INSTITUT FRANCAIS DE TURQUIE	8000

A Paris, le 4 juillet 2025

Olivier Delpoux
 Responsable du pôle Création numérique et audiovisuelle
 Président de la commission



Hannah Bellicha
 Cheffe de projet Création numérique et audiovisuelle
 Secrétaire de séance



Thomas HANNEBIQUE
 Secrétaire Général de l'Institut français

Thomas HANNEBIQUE
 Secrétaire général
**INSTITUT
FRANÇAIS**
 40-42 rue de la Folie Regnault
 75011 Paris